

SYNDICAT GENERAL

**Des personnels du GPMH
Et des personnels administratifs et de maintenance
Du Port du Havre**

www.cgt-gpmh.com

Le Havre, le 29 février 2016

Camarades,

Une réunion consécutive au préavis de grève déposé le 8 février dernier a eu lieu ce matin avec la direction.

Lors de celle-ci, l'ensemble des revendications ont été abordées et nos échanges ont permis d'acter plusieurs avancées significatives, à savoir:

- Remise en séance d'un protocole d'accord de création d'un STM amont
- Reclarification des missions et périmètres du PCRT (pour éviter l'ingérence ou la prise de pouvoir de son responsable) et réaffirmation des prérogatives relatives aux officiers de ports
- Réécriture du processus ROUT en nous intégrant aux discussions
- Finalisation des demandes d'assermentation en cours et de la question du libellé de primes LN1 et LN2

De ce fait, nous avons décidé la suspension du mouvement dès la sortie de cette réunion.

Camarades, une fois de plus, l'unité et la solidarité réunie au sein de notre syndicat général obtient gain de cause sur les revendications légitimement déposées.

Réaffirmons au passage que si la direction avait été mieux formée aux techniques de dialogue social, certains usagers du port n'auraient pas eu à subir les désagréments de ce matin !

UNIS, DETERMINES avec votre syndicat général CGT

Le secrétaire général

L.DELAPORTE

Pour info et affichage